



Bienvenue

**DOSSIER D'ACCUEIL
(2023-2024)**

Construisons notre avenir !



**Providence
Champion**
Ecole secondaire



Sommaire

Introduction	page 3
Présentation générale	page 4
1. Membres du personnel	page 4
2. Population scolaire	page 4
3. Visite de notre école	page 4
4. Plan de nos bâtiments	page 5
5. Horaire des cours	page 6
6. Dispositif « P45-P90 » et Grand Huit	page 6
7. Etude surveillée & étude dirigée	page 6
8. Restauration	page 7
9. Location de casiers	page 7
10. Extraits du règlement d'ordre intérieur	page 7
Champion & les projets	page 8
Champion & les spectacles	page 8
Activités du temps de midi	page 9
A propos de la première	page 10
1. Création des classes	page 10
2. Matières enseignées	page 10
3. Exemple d'horaire d'une classe de première	page 10
4. Accueil des nouveaux élèves le premier jour	page 11
5. Lieux où les cours se donnent	page 11
6. Charge de travail	page 11



Introduction

A proximité de l'autoroute E411 (sortie 13), à l'intersection de la ville et de la campagne, l'Institut de la Providence de Champion se distingue par un site et des bâtiments d'une beauté exceptionnelle.

Plus de mille élèves âgés de 12 à 18 ans, fréquentent l'enseignement secondaire général. Ils proviennent aussi bien de Namur et sa périphérie que des villages proches.

Pourquoi viennent-ils chez nous ? Les parents qui ont décidé ce choix évoqueront :

- ✓ *La qualité des études*
- ✓ *Le sérieux de l'éducation*
- ✓ *La propreté des locaux et de l'environnement*
- ✓ *L'exigence à propos de la tenue des élèves
(ROI 23-24 retravaillé avec le Conseil des élèves)*
- ✓ *Le respect d'une discipline avec sens du dialogue*
- ✓ *L'accompagnement des élèves en difficulté*
- ✓ *L'innovation & la créativité pédagogique ;*
- ✓ *Les nombreux projets multidisciplinaires et culturels*
- ✓ *Les projets européens et internationaux...*

*Le succès grandissant pour notre établissement nous a amenés, depuis septembre 2000, à limiter les inscriptions en 1^{ère} à **240 élèves** (après injonctions), c'est-à-dire **10 classes de 24 élèves**.*

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site Internet régulièrement mis à jour de notre école :

<https://secondaire.providencechampion.be>





Présentation générale

1. Membres du personnel

Nous retrouvons dans l'école différentes catégories de membres du personnel :

- ❑ Un Directeur : Monsieur LEBLANC – **direction@providencechampion.be**
- ❑ Une Directrice adjointe : Madame BRIJS – **directionadjointe@providencechampion.be**
- ❑ Un(e) Préfet(e) d'éducation : **education@providencechampion.be**
- ❑ Une Référente P.I.A. (aide aux élèves) et Coordinatrice pédagogique des élèves de 1ère : Mme LOECKX – **pia@providencechampion.be** - **coordi1@providencechampion.be**
- ❑ Un Secrétariat de direction (membres du personnel) : Mme DESILLE
secretariat@providencechampion.be
- ❑ Un Secrétariat pour les élèves :
Mme ROSSI – **secretariat.eleves@providencechampion.be**
- ❑ Une Educatrice économe : Madame DECKER – **comptabilite@providencechampion.be**
- ❑ Une centaine de professeurs (régents ou licenciés)
- ❑ Une dizaine d'éducateurs – **educateurs@providencechampion.be**
- ❑ Quelques personnes membres du personnel ouvrier (entretien ou réparations)

2. Population scolaire

Suite à la limitation des inscriptions depuis septembre 2000, notre population scolaire est en voie de stabilisation aux alentours de **1245 élèves**, à savoir :

- ❑ +/- **230** élèves en 1^{ère} répartis en **10 classes** composées de max. 24 élèves ;
- ❑ +/- **235** élèves en 2^{ème} répartis en **10 classes** composées de max. 24 élèves ;
- ❑ +/- **220** élèves en 3^{ème} répartis en **9 classes** composées d'environ 25 élèves ;
- ❑ +/- **210** élèves en 4^{ème} répartis en **8 classes** composées d'environ 25 élèves ;
- ❑ +/- **175** élèves en 5^{ème} répartis en **7 classes** composées d'environ 25 élèves ;
- ❑ +/- **175** élèves en 6^{ème} répartis en **7 classes** composées d'environ 25 élèves.

La politique de notre établissement privilégie le cadre familial au sein des classes en tenant compte, dans la mesure de nos possibilités, des demandes des futurs élèves quant à la constitution des classes de première.

3. Visite de notre école

- ❑ Durant l'année scolaire : uniquement sur RDV durant les heures scolaires (mercredi) *
- ❑ Lors de notre **journée « Découvertes »** organisée le **SAMEDI 3 JUIN 2023 de 10h à 17h**
- ❑ Durant les vacances : **permanence de 9h à 17h du 9 au 12 juillet**
& du 21 au 25 août 2023

* **Informations détaillées disponibles sur notre site Internet.**



4. Plan de nos bâtiments :

Locaux occupés par les élèves de 1^{ère} année





5. Horaire des cours :

La matinée comprend 4 à 5 périodes de cours réparties habituellement en blocs de 2 * 45 minutes : de 8h30 à 10h, de 10h15 à 11h45 et de 11h45 à 12h30. Une récréation se tient le matin de 10h à 10h15. Le dîner se déroule en deux services de 11h45 à 12h30 et de 12h30 à 13h15. Les élèves de 1^{ère} et de 2^{ème} années doivent aller manger dans leur propre réfectoire lors du 1^{er} service (Etude D2/D3 pour les 1^{ères} et Etude D1 pour les 2^{èmes}). Il est suivi d'une récréation jusque 12h30. Les élèves ont alors la possibilité d'aller se promener dans notre parc ou de participer à des activités proposées.

L'après-midi comporte au maximum 4 à 5 périodes de cours réparties habituellement en blocs de 2 * 45 min. : de 12h30 à 13h15 ; de 13h15 à 14h45 et de 15h à 16h30. Une récréation se tient l'après-midi de 14h45 à 15h.

6. Dispositif « P45-P90 » & « Grand Huit » en 1^{ère} année :

Depuis septembre 2020, l'école a opté pour le dispositif « P45-P90 » diminuant le nombre de cours différents par jour par l'instauration de blocs de cours de 90 min. à la place des périodes de 50 minutes. Cela permet de dégager 5 minutes par période de cours pour organiser durant une demi-journée par semaine des **ateliers multidisciplinaires (ateliers « PAUS'ITIFS »)** où chaque élève participe à des apprentissages diversifiés permettant notamment de mettre du concret sur de la théorie. Les élèves peuvent faire des liens, identifier leurs compétences, faire évoluer leurs connaissances d'eux-mêmes dans des activités plus variées, proposées par les enseignants. Ce nouveau dispositif amène aussi une **meilleure convivialité lors des temps de midi** par l'instauration de deux services de restauration.

Soucieux d'aider au mieux les élèves à trouver les outils qui les mèneront à la réussite et à l'épanouissement scolaire, l'Institut de la Providence de Champion propose pour les élèves de 1^{ère} année son projet **d'accompagnement personnalisé : le « Grand huit » !**

C'est un dispositif de remédiation, consolidation, dépassement où les élèves de 1^{ère} année participent, en équipes de 4, à des ateliers différents : math, français, EDM, anglais, néerlandais, sciences, citoyenneté, informatique, lecture, radio, gestion des émotions, centre ludopédagogique des talents, méthode de travail, vidéo... Cet accompagnement personnalisé se déroule le mardi après-midi de 13h15 à 14h45. Ensemble, à leur rythme, les élèves découvrent autrement les cours, approfondissent et dépassent les matières, acquièrent de nouvelles compétences, tant humaines que scolaires. Une approche qui remet l'élève au centre de ses apprentissages en développant son autonomie et sa curiosité. **Tous les élèves sont libérés le mardi à 14h45** afin de permettre à nos membres du personnel d'avoir un temps commun de concertation.

7. Etude surveillée & étude dirigée :

Les élèves qui n'ont pas cours se rendent à l'**étude surveillée**. Nous accueillons vos enfants dès 7h30 du matin (entrée par la porte côté cour de récréation ou entrée principale) et jusque 17h en soirée. Les élèves s'y rendent pour étudier ou pour effectuer leurs devoirs. Cette étude est dédoublée afin de favoriser le calme. Une **étude dirigée** est proposée **gratuitement** une fois par semaine aux élèves du 1^{er} degré qui éprouvent des difficultés d'organisation et uniquement avec **l'accord de son conseil de classe**. Depuis 2015, notre établissement organise un suivi plus particulier pour les élèves éprouvant des difficultés scolaires par l'élaboration d'un **plan individuel d'accompagnement pédagogique** avec l'aide de notre référente PIA et de nos coachs scolaires.



8. Restauration :

L'école propose diverses formes de repas à midi (**cuisine & locaux rénovés en sept. 2012**) :

- ✓ un restaurant « self-service » pour les dîners complets (potage, plat et dessert) ;
- ✓ un restaurant « petite restauration » où les élèves peuvent acheter un sandwich, des pâtes, un croque-monsieur, du potage frais, un plat issu du salade-bar, une boisson, etc. (**tarifs et détails disponibles sur notre site Internet, rubrique restauration**).
- ✓ plusieurs réfectoires où les élèves mangent leurs tartines ou un petit plat réchauffé de la maison (micro-ondes à disposition).

9. Location de casiers :

Dans un souci d'ordre, de réduction des transports de matériel scolaire et pour éviter les vols quand ces objets traînent dans les couloirs ou ailleurs, les élèves ont la possibilité de louer un casier au prix de 6 € par année assorti d'une caution de 4 € pour la clé. Les réservations s'effectuent uniquement à l'accueil de notre établissement.

10. Extraits du règlement d'ordre intérieur (disponible sur notre site) :

N.B. : Le ROI de notre école est actuellement en relecture par notre Conseil des élèves. Ce qui suit est donc susceptible d'être modifié pour la rentrée 23-24 !

*Une des missions prioritaires de notre établissement étant de " créer les conditions d'une vie sociale harmonieuse ", il nous a semblé important que ce règlement ne soit pas rédigé comme une simple liste de droits et de devoirs ; il a donc été conçu en laissant aux individus l'occasion d'apprendre à se fixer des limites et à s'auto-évaluer. (...) Voici quelques extraits de ce règlement **disponible en intégralité sur notre site Internet**.*

Respect des personnes :

Je souhaite donner de moi une image positive, dès lors ...

- ❑ **J'adapte mon attitude et mes propos à la situation ainsi qu'aux personnes face auxquelles je me trouve.** Dans le cas contraire, j'accepte les remarques qui me sont adressées.
- ❑ **Je me présente dans une tenue vestimentaire classique et distinguée.** J'exclus donc, par exemple, les vêtements déchirés ou troués, trop courts, trop échancrés ou transparents. J'adapte ma tenue aux activités et aux circonstances évitant dès lors les vêtements de loisirs et de plage au sein de mon école. J'exclus de porter un couvre-chef (casquette, foulard, ...) à l'intérieur des bâtiments

Je m'engage à respecter les autres, pour ce faire ...

- ❑ Sensible à la politesse, je soigne mon langage, je surveille mes gestes (distinction, correction), je respecte les différences (physiques, sociales...). (...)
- ❑ **Les GSM sont en position éteinte dans l'enceinte de l'école.** Si le GSM est allumé, utilisé ou qu'il sonne durant les cours, il sera confisqué pendant une semaine durant le temps scolaire. Je ne prends pas de photos au sein de l'école sans autorisation formelle de la direction. Toutefois, en cas de nécessité ou d'activités pédagogiques, je pourrai utiliser mon téléphone portable si au préalable l'autorisation m'est donnée par un éducateur ou un responsable pédagogique. (...)
- ❑ Attentif à la liberté de chacun, **je considère inacceptable la pression exercée par certains élèves sur des compagnons ou compagnes en matière de tabagisme, d'alcoolisme, de drogues** et j'ose l'affirmer.
- ❑ Il est bien évident que **le racket est interdit**. Si je suis victime, témoin ou simplement au courant d'un racket, je m'engage à en avvertir une personne susceptible de m'écouter et/ou de m'aider (direction, éducateur, parent, professeur, membre du conseil d'élèves).

Respect des choses

A Champion, je dispose d'un environnement qui m'aide à vivre et à étudier, dans un cadre attrayant ; j'agis pour le sauvegarder et l'améliorer ...

- ❑ Je profite d'une infrastructure (locaux, mobilier, matériel, réfectoires, sanitaires, salles de sport, parc, piscine, etc.) **que je respecte**.
- ❑ **En aucun cas je ne réalise de graffitis** et ne dégrade le matériel et les locaux. Je ne jette rien par terre, je ne colle de chewing-gum nulle part et j'encourage les autres à agir de même.
- ❑ **Je ne jette pas mes déchets n'importe où** mais je participe avec mon école au tri des déchets.



Champion & les projets !

« Groupe Mobilité 2024 »



Mobigame, action mobilité autour de l'école

« Projet culturel européen » en 2e



Champion, « Coquelicot » - Commémoration 14-18

Classe « STEM » dès la 3^{ème} année (Sciences Technology Engineering Math)



Projet Erasmus Plus « SEA » avec notre école partenaire grecque

Echanges linguistiques, Mobilités & Club MUN (ERASMUS +)



Echange avec nos écoles partenaires en Chine

Champion & les spectacles !

Spectacle de chant, théâtre et danse organisé pour tous les élèves (tous les deux ans)



« Nous sommes une légende », Mai 2017



« Le meilleur des mondes » - Mai 2019



www.facebook.com/providencechampion.be



Youtube : providencechampion



Activités du temps de midi

Par bon temps, les élèves se trouvent dans le parc, dans la cour d'honneur ou dans la cour de récréation pour pratiquer du sport (mini-foot, basket...). Par mauvais temps, des activités sont organisées : remédiations (français, math, langues, sciences & EDM) ; tennis de table ; centre ludopédagogique des talents ; réunions de préparation (groupes de travail, répétitions pour le spectacle...) ; atelier d'art ; gestion d'une **radio à l'école** ; club d'échecs, de bridge ; ateliers de conversation en langues étrangères ... Tous les surveillants vérifient et coordonnent la bonne marche de ces activités, avec la collaboration des professeurs.



Une vue du parc



La cour d'honneur



Restaurant scolaire rénové



Radio « 12.POM » à l'école



Cours gratuits de chinois



Centre ludopédagogique des talents



Hall omnisports



Piste d'athlétisme



A propos de la première

1. Création des classes :

Pour la rentrée de septembre 2023, le nombre d'inscrits en première sera de maximum 240 élèves. Les classes sont organisées en tenant compte, dans la mesure de nos possibilités, de vos souhaits. **Pour toutes les informations en matière de procédure d'inscription, veuillez consulter notre site Internet qui sera régulièrement mis à jour.**

2. Matières enseignées :

Formation commune (28 périodes de 45 min.)	Activités complémentaires (6 à 8 périodes de 45 min.)
2 p de religion 6 p de français 4 p de mathématique 4 p d'étude du milieu 4 p de langue moderne (néerlandais ou anglais) 3 p de formation scientifique 3 p d'éducation physique (1p de natation) 2 p d'éducation par la technologie ou d'éducation artistique (par semestre)	1 ^{er} semestre : 1 p de latin & 1 p de sciences 2 ^d semestre : 2 p de latin ou 2 p de sciences 2 périodes d'activités « Grand Huit » 2 périodes 1 semaine sur 2 : - Cours d'initiation aux outils numériques - Cours de bien-être 2 périodes de remédiations (facultatives) (Math, Français, Langues, Sciences & EDM)

3. Exemple d'horaire d'une classe de première :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
8h30 à 10h	Mathématique	Néerlandais ou Anglais	Mathématique	Français	Education Physique
Récréation entre 10h10 et 10h25					
10h15 à 11h45	Français	Education artistique	Formation Scientifique	Néerlandais ou Anglais	Latin ou Sciences
11h45 à 12h30	REPAS DE MIDI		Remédiations (**)	REPAS DE MIDI	
12h30 à 13h15	Natation	GRAND HUIT		Form. Scientifique	Remédiations
13h15 à 14h45	Etude du Milieu			Etude du Milieu	Français
Récréation de 14h45 à 15h				Récréation de 14h45 à 15h	
15h à 16h30	Bien-être ou Informatique	(*)		(**)	(**)

(*) Elèves libérés (activités proposées librement : cours de chinois, initiation au bridge, cours de dactylographie...)

(**) Fin des cours à 11h45 ou 12h30 le mercredi

Fin variable les autres jours en fonction de l'horaire (14h45, 15h45 ou 16h30)



4. Accueil des nouveaux élèves les premiers jours :

L'accueil des nouveaux élèves de première est un moment essentiel qui doit viser à diminuer l'appréhension des élèves, voire des parents, face à leur nouvel environnement. **La date de rentrée pour les élèves de 1^{ère} année est le mardi 29 août 2023.**

Vous trouverez ci-dessous l'horaire de cette journée (sous réserve de modifications) :

Dès 8h, un petit-déjeuner sera offert par notre société de restauration (facultatif).

A partir de 9h30, l'élève sera accueilli à l'entrée par des professeurs. Ils lui indiqueront la lettre de sa classe (de « A » à « J ») ainsi que le local où son titulaire l'attendra et lui remettra une étiquette portant son nom, prénom et sa classe.

Vers 10h, en compagnie de ses parents, l'élève se dirigera vers notre chapelle et entendra le mot d'accueil de l'équipe de direction.

Vers 11h, chaque titulaire emmènera ses élèves et leurs parents dans le local de classe pour une information sur quelques points pratiques et pour une remise de documents.

L'après-midi, la matinée de mercredi et la journée du jeudi seront consacrées pour les élèves de 1^{ère} année uniquement à des ateliers spécifiques (méthode de travail, gestion du journal de classe, visite de l'école sous forme d'un jeu de piste, élaboration d'une charte de vie, etc.) et le vendredi, tous les élèves participeront à une animation de cohésion de classe dans le parc de l'école.

La liste des livres et du matériel sera disponible sur notre site Internet !

5. Lieux où les cours se donnent :

La majorité des cours généraux seront toujours donnés dans le local désigné pour chaque classe de première. Ils sont regroupés dans le même couloir, près du bureau de l'éducatrice de référence des élèves de 1^{ère} année. Cependant, quelques exceptions sont inhérentes à la spécificité de certains cours :

- ✓ les cours de **formation scientifique** et d'**option sciences** seront donnés dans un des 9 locaux équipés spécifiquement (laboratoire, vidéo, ...)
- ✓ les cours **d'éducation par la technologie** et **d'éducation artistique**, dans un autre local ;
- ✓ le cours **d'éducation physique**, dans notre hall omnisports ;
- ✓ le cours de **natation**, dans une piscine extérieure (Waret-la-Chaussée) (cours sur deux plages horaires).

6. Charge de travail :

Réalisée auprès de nos élèves de première, une enquête aboutit aux conclusions suivantes quant à la charge de travail à réaliser :

- ✓ en temps normal, une heure de travail à domicile par jour suffit largement ;
- ✓ le travail sera toujours plus aisé s'il est réalisé régulièrement ;
- ✓ si rien n'est à faire pour le lendemain, ce temps libre doit être mis à profit, soit pour s'avancer dans les cours, soit pour établir des synthèses, ou encore pour corriger ou relire les exercices moins bien réussis ;
- ✓ un contrôle attentif et quotidien du journal de classe par les parents s'avère indispensable.



A bientôt !

**Plus de 50 TBI ; 60 ordinateurs ;
75 Ipad Air & 125 Chromebook
à disposition de tous nos élèves !**



Bal de Noël du 1^{er} degré



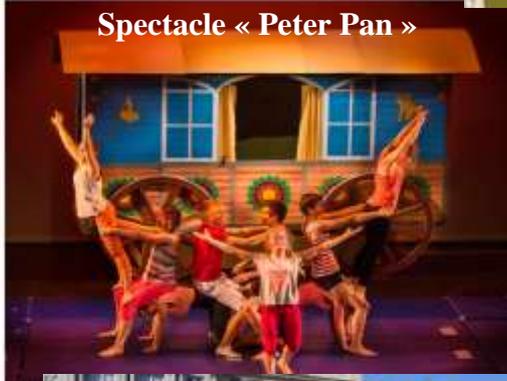
Spectacle « Peter Pan »



Studio 12.POM »



Voyage des 5e au carnaval de Venise



Classes « projets » à Paris



**Echange linguistique
avec Dendermonde**



Partenariat avec 3 écoles chinoises



**Voyage en Angleterre
des 3e option anglais**



Gestion d'un rucher didactique



Projet européen en Pologne



www.facebook.com/providencechampion.be



Youtube : [providencechampion](https://www.youtube.com/providencechampion)